

DÉCOUVERTE

Tir mode d'emploi

27/03/2018

Comme tu le sais, à la rédaction de MENTAL! nous nous intéressons à tous les sports. Chaque mois, nous partirons à la découverte de sports qui n'ont malheureusement pas la couverture médiatique qu'ils mériteraient. Nous te proposons de faire connaissance avec le tir aux armes sportives.

Après l'interview de notre champion Lynden Sosa, nous te présentons la FLTAS. Le « vaisseau mère » donc :



Fondée en 1953, La FLTAS (Fédération Luxembourgeoise de Tir aux Armes Sportives) est membre du Comité Olympique Luxembourgeois et de la Fédération internationale du tir sportif (ISSF).

Elle compte à ce jour 22 sociétés de tir et 4.300 tireurs licenciés.

Pour pratiquer le tir, il faut être membre d'un club et, pour les adultes tirant avec des armes à feu ainsi que pour les mineurs pratiquant le tir aux armes à air, disposer d'un port d'arme (délivré par le ministère de la Justice). La loi luxembourgeoise interdit le tir aux jeunes de moins de 14 ans, contrairement à certains de nos pays voisins, notamment la France qui autorise, dès l'âge de 9 ans, la carabine ou le pistolet à air.

La FLTAS comprend trois sections : la carabine, arme longue et de précision ; le pistolet, arme courte et à répétition ; et le shotgun avec un fusil de chasse et en mouvement.

Le tir à la carabine se fait à des distances de 10 m (en position debout) ou de 50 à 300 m (debout, à genou et/ou couché).

Le tir au pistolet se fait debout, entre 10 m et 50 m. On distingue le tir de précision et le tir de vitesse, certaines épreuves pouvant combiner les deux.

Le shotgun, recouvre notamment disciplines qui consistent à casser des pigeons d'argile (en réalité des plateaux) en mouvement avec un fusil de chasse :

- Le skeet olympique est un tir « désépaulé » : le tireur ne peut se mettre en position de tir qu'une fois le plateau lancé. Selon les épreuves, un ou deux plateaux sont lancés simultanément suivant une trajectoire fixe et connue ;
- Le trap olympique est un tir « épaulé » visant un plateau lancé selon des trajectoires plus ou moins ouvertes et des angles plus ou moins différents.
- Le double trap est un tir « épaulé » visant deux plateaux lancés simultanément selon des trajectoires plus ou moins ouvertes et des angles plus ou moins différents. Le tireur ne dispose que d'une seule cartouche par plateau.

Hommes et femmes peuvent pratiquer le tir sportif, indépendamment de leur condition physique. En effet, les personnes en situation de handicap disposent, pour tirer, de supports adaptés aux besoins individuels.

Pour la FLTAS, la pratique sportive du tir impose d'adhérer aux valeurs et règles qu'elle véhicule. Il s'agit notamment de respecter l'arme en tant que matériel sportif, de ne s'exercer exclusivement que sur des cibles fixes, mobiles ou cassables et, surtout, de ne jamais viser une personne physique, sous peine de radiation.



Les tireurs adhèrent par ailleurs à d'autres valeurs purement sportives que sont l'envie de progresser, le dépassement de soi, le respect de soi-même et des autres, l'engagement ou encore l'esprit d'équipe.